

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Aux prières. — IV Correspondance romaine. — V Les raisons de L'Assomption de Marie. — VI Correspondance américaine. — VII On demande des livres — VIII Cérémonie religieuse : Sœurs de Sainte-Anne.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 24 août

Fête de S. Barthélemy, 2e cl. ; mém. du XIVE dim. ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, préf. de la Trinit. mém. de S. Louis (ant. *Similabo*), et du dim. (ant. *Quaerite*)

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 31 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Louis (Montréal et Terrebonne), de Saint-Augustin et de Sainte-Rose.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire du Sainte-Rose-de-Lima.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête des titulaires de Saint-Aimé, solennité de ceux de Saint-Louis (Bonsecours), de Saint-Césaire, de Sainte-Sabine, de Sainte-Rose-de-Lima (Sweetsburg).

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Adolphe.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Augustin (Woburn), de Saint-Jean-Baptiste (Emberton) et de Saint-Aimé (Shipton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Aimé (Kingsey Falls) ; solennité de ceux de Saint-Louis et de Saint-Zéphirin (Courval).

J. S.

AUX PRIERES

Alfred Sery, décédé à Montréal.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 15 juillet 1902.

MIER le Souverain-Pontife recevait le secrétaire général de l'évêché de Quimper, diocèse de Bretagne, qui lui remettait 20,000 francs comme participation à son jubilé. Ces 20,000 francs n'étaient point une somme considérable, mais ils avaient été recueillis sou par sou dans le diocèse et représentaient 180,000 souscripteurs. C'était l'obole du pauvre qui n'en est pas moins précieuse devant Dieu et aux yeux de l'Eglise. Léon XIII en la recevant fut très touché de cette marque de dévotion filiale d'un diocèse les plus reculés de la France, mais la conversation s'engagea bien vite sur les expulsions des religieux et des religieuses. Léon XIII commença par exprimer sa profonde douleur, quand la voix lui manqua, un sanglot qui lui monta du cœur aux lèvres acheva la phrase, et le pape pleura.

— C'est que la persécution se fait terrible, universelle, savante. Elle est terrible car s'attaquant à l'Eglise comme société, elle cherche à lui enlever un par un tous ses moyens d'action, et comme c'est une société composée d'hommes, à la réduire à l'impuissance par défaut des ressources temporelles. Elle est universelle, car si la France commence, le mot d'ordre est donné dans toutes les races latines, qui les unes après les autres entreront dans le mouvement antireligieux dont le siège principal est à Paris. Elle est savante car cette fois la rage se laisse guider, les persécuteurs deviennent d'abord des légistes ; ils entravent les droits de Dieu dans les chaînes de la légalité, limitent son action, son influence sur les âmes par des décisions arbitraires, mais revêtues du cachet solennel de la loi, et il semble bien que les gouvernants actuels aient pris à leur profit la vieille devise des pharaons d'Egypte *Opprimamus eos sapienter*.

— Un des épisodes de cette persécution est le projet conçu par le ministère italien de faire aller le roi Victor Emmanuel à Paris. Je

laisse de côté la question purement politique qui se rattache au renouvellement de la triple alliance, mais un autre motif d'ordre religieux pousse le ministère italien à faire ce voyage. Il est toujours hanté par la crainte d'un ramaniement de la carte d'Italie qui détruirait l'unité politique née des événements de 1860 et 1870. Il s'est allié avec l'Autriche pour empêcher que ce pays catholique put peser dans la balance ; il a fait de même avec l'Allemagne pour se garantir vis-à-vis de la France, à laquelle il prêtait des visées temporalistes. Ces deux combinaisons ont réussi et maintenant l'Italie veut porter un dernier coup, mettre la France dans une situation telle vis-à-vis de la papauté que les relations diplomatiques soient rompues sans espoir de retour. C'est pour arriver à ce résultat que le ministère enverra le roi d'Italie à Paris.

— Et en effet, le coup est habile. Après avoir reçu le roi d'Italie dans la capitale de la France, M. Loubet, président de la République, est contraint de lui rendre la visite et par conséquent d'aller à Rome, où il sera reçu au palais apostolique du Quirinal. Se trouvant l'hôte du roi, M. Loubet ne pourra pas être reçu par le Pape, le protocole s'y oppose.

— Quand les événements de 1870 eurent privé le Souverain-Pontife de ses états, ils ne rompaient pas ses relations avec les souverains, mais il fallait prendre certaines mesures pour que ces réceptions ne vinssent pas combler le fossé creusé par l'irruption violente de la brèche de Porta Pia. Pie IX décida alors qu'il recevrait seulement les souverains catholiques qui ne seraient pas l'hôte du Quirinal. Se refusant à reconnaître le fait accompli, il se disait seul maître de Rome et n'ouvrait pas ses portes à l'hôte de son géolier. Le cérémonial était un peu modifié pour les princes qui n'ont pas le bonheur d'appartenir à la religion catholique. Le saint-Père consent à recevoir ces princes ou chefs d'Etats, bien qu'ils soient les hôtes du roi, mais il leur faut alors rompre temporairement cette hospitalité. Ils doivent partir du siège de leur ambassade auprès

du Saint-Siège, se faire accompagner par des personnes qui n'aient point d'attaches à la cour du Quirinal, et revenir à cette même ambassade afin que le cardinal secrétaire d'Etat puisse, au nom du Pape rendre la visite. Et ce cérémonial qui est assez compliqué, qui est humiliant pour l'Italie, est rigoureusement observé. Tout récemment encore le Shah de Perse voulait s'exempter de quelques-unes de ces formalités et des moins importantes, le Vatican répondit par un *non-possumus*, et le Shah dut renoncer à l'honneur d'être reçu par le Souverain-Pontife.

— Si donc M. Loubet venait à Rome, il n'y viendrait que comme hôte du roi ce qui lui fermerait les portes du Vatican et équivaldrait à une rupture des relations diplomatiques, au retrait de l'ambassadeur, et par voie de conséquence, au retour du nonce pontifical de Paris. Or tel est précisément le but que veut atteindre l'Italie ; détacher profondément la France du Saint-Siège, creuser entre ces deux pouvoirs un fossé si large, si profond que rien ne puisse le combler. De cette façon le roi pourra dormir en toute sécurité dans son palais du Quirinal et il ne verra pas même en songe les armées des rois de France franchir, comme jadis, les Alpes, pour venir chasser l'intrus.

— Le gouvernement français, cependant, malgré sa rage anticléricale, ne veut point faire un pas qui serait désavoué par la masse des catholiques. Il veut garder l'ambassadeur à Rome, le concordat en France. Ce sont pour lui de merveilleux instruments pour avilir le clergé au dedans, le rendre son esclave, son complice silencieux dans les mesures de déchristianisation, comme l'ambassade lui sert à Rome pour apaiser les justes craintes du Souverain-Pontife, en même temps que son retrait est la menace perpétuellement suspendue d'une éventualité que le Pape désire de toutes ses forces écarter. Par conséquent, et bien que l'anticléricalisme officiel règne à Paris, on ne veut pas, encore du moins, pousser les choses à l'extrême, et on a imaginé un plan très habile qui éventrera le danger d'une rupture prochaine.

— M. Loubet doit faire un voyage en Algérie ; il ferait escale au retour dans un des ports de l'Italie continentale ou insulaire, où se trouverait l'escadre italienne qu'il irait saluer, ainsi que le roi auquel il ferait ainsi sa visite. Le jeune roi pourrait aller ensuite à Paris et y rester autant qu'il lui plairait ; il ne ferait que rendre la visite reçue et M. Loubet ne serait pas obligé d'aller à Rome. Tel est le plan ingénieusement conçu pour satisfaire les exigences diplomatiques sans briser les derniers fils officiels qui unissent la France et le Saint-Siège.

— Un certain nombre de prêtres canadiens ont reçu leur éducation cléricale au Séminaire Français; aussi, apprendront-ils avec plaisir que, par le bref *Cum nihil potius* du 20 juin 1902, Sa Sainteté a donné au Séminaire Français de Santa-Chiara le titre de Séminaire pontifical, lui accordant en même temps tous les droits, privilèges et honneurs qu'ont les autres séminaires de la ville éternelle décorés de ce titre. Parmi ces honneurs le plus apprécié par les élèves sera certainement celui d'avoir leur place marqué dans les processions pontificales pour les canonisations. Il faut y joindre la préséance sur les autres collèges qui n'ont pas ce titre, le droit pour le collège de mettre les armes pontificales sur sa porte, d'en orner son papier à lettres officielles, et les divers documents qu'il délivre. Mais ce privilège relie d'une façon plus étroite le Séminaire Français à l'Eglise et au Souverain Pontife, et récompense une existence, vieille déjà de près d'un demi-siècle, et qui est la traduction par les faits, par la vie des séminaristes, de ce titre « Séminaire pontifical. »

— L'archevêque d'Antivari, Mgr Millinovich, a vu confirmer par la congrégation consistoriale son titre de primat de Serbie (décret du 7 mars 1902). Ce qui faisait la difficulté, c'est que le titre primordial de cette concession par le Saint-Siège était perdu et le titulaire actuel ne pouvait produire que des documents indiquant que son siège était, depuis une époque reculée, en possession du droit primatial. Récemment le Concile du Vatican avait reconnu le pri-

mat de Serbie. Ce titre, d'après la jurisprudence canonique actuelle est bien déchu de son ancienne importance. Il n'accorde plus à son possesseur que la présidence des conciles nationaux, le droit de porter dans toute l'étendue du territoire primatial le rochet et la mozette, d'y dresser sa croix et d'y avoir son trône. Il n'a plus aucune juridiction directe sur les autres sièges qui plus tard pourraient être fondés dans l'étendue de sa primatie ; c'est un simple titre d'honneur, mais qui, dans la circonstance présente, condense tout un passé glorieux de catholicisme.

Rome, le 26 juillet 1902.

— La recrudescence de la persécution que le gouvernement français fait souffrir aux congrégations religieuses tient ici tout le monde en émoi. On sait d'ailleurs que ces expulsions brutales ne sont en quelque sorte que la répétition du grand drame qui se jouera en octobre et novembre prochain ; le gouvernement s'exerce déjà pour ce grand jour et se fait la main.

— Il y a eu de belles protestations épiscopales ; il y en a eu d'autres qui, semblant dire beaucoup, au fond ne disent presque rien. Un évêque même a trouvé une formule qui fait plus honneur à l'ingéniosité de son esprit qu'à son courage. Il déclare que le gouvernement lui défend même de se plaindre pour ne pas attirer de nouveaux désastres sur ses communautés qui ne sont encore que menacées : et il se tait. Une troisième catégorie d'évêques n'a pas voulu se compromettre par une lettre. Ces prélats sont allés chez M. Combes : que lui ont-ils dit ? que ce dernier leur a-t-il répondu ? On l'ignore, mais ils ont voulu, sans compromettre leur position vis-à-vis du gouvernement donner à l'opinion des catholiques de leur diocèse la satisfaction à laquelle elle avait droit. Au lieu d'un acte public, ils ont fait une visite privée qui ne peut en rien modifier la conduite des persécuteurs.

— On se demande ce que va faire le Saint-Siège. Tout d'abord le Souverain-Pontife avait résolu d'écrire une lettre pour venger les congrégations religieuses ; d'après les dernières informations, il n'en ferait rien. Bien entendu le Souverain Pontife garde par devers lui les raisons de ses actes et ne donne pas les motifs qui lui font prendre telle ou telle décision, toutefois il n'est pas difficile de deviner pourquoi le Pape reste en ce moment silencieux.

Les actes de persécution ne tombent actuellement que sous la responsabilité unique du président du Conseil, qui peut être désavoué par la Chambre. Or une intervention pontificale ne semble pas proportionnée à l'acte arbitraire, illégal d'un homme, fut-il président du Conseil. De plus, cette entervention pontificale, venant avant toute délibération de la Chambre, aurait le don d'irriter le Parlement. On ne manquerait pas de répéter que le Pape veut s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, et, qui payerait cette mauvaise humeur, si ce n'est les congrégations auxquelles on refuserait en masse l'autorisation.

— Tels sont les motifs pour lesquels le Souverain Pontife est resté témoin attristé, mais silencieux, des violations des libertés, de la mise hors la loi d'un certain nombre de congrégations. Quand la persécution sera officielle, proclamée par la Chambre, qui refusera en masse les autorisations, alors, le Pape fera entendre sa voix, non pas seulement cette voix qui console ceux qui souffrent, mais cette voix qui flétrit les persécuteurs et marque d'une infamie perpétuelle les bourreaux.

— La mort du cardinal Lédochowski laisse vacante la charge la plus importante du Sacré-Collège et ce n'est pas pour rien qu'on appelle ce cardinal le *Pape rouge*. On s'occupe déjà à Rome de son successeur et on met trois noms en avant.

Le cardinal Agliardi, n'est pas un des plus vieux cardinaux, car il a été créé en 1896, mais il est cardinal-évêque d'Albano et n'a aucune charge cardinalice.

Le cardinal Satolli est plus ancien de cardinalat que l'Eme Agliardi ; de plus le Souverain Pontife a pour lui une bienveillance toute spéciale qu'il lui a démontrée en nombre d'occasions. Très intelligent, très actif, il semble tout indiqué pour occuper cette charge.

Il y a enfin le cardinal Vincenzo Vannutelli qui est actuellement préfet de l'économat de la Propagande, c'est-à-dire de l'administration économique de tout ce qui relève d'elle, charge importante et délicate qui est comme le premier degré qui conduirait ce cardinal à la préfecture.

— Voilà ce que l'on dit à Rome ; maintenant que fera le Souverain Pontife, nous n'en savons rien et comme tout dépend de lui, le plus sage est d'entendre tous les bruits qui passent, et de n'entretenir aucun.

DON ALESSANDRO.

LES RAISONS DE L'ASSOMPTION DE MARIE

L'EGLISE, comme une petite enfant, ne pouvait se passer de mère, et Dieu lui avait conservé Marie pour quelques années.

Mais l'heure avançait où la Reine des cieux allait retourner vers son Fils.

On rapporte qu'à ce moment de la fin terrestre de la très sainte Vierge, tous les apôtres, déjà dispersés dans le monde pour prêcher l'Évangile, se réunirent à Jérusalem, à l'exception de saint Thomas.

Ils portèrent le corps virginal à Gethsémanie et les anges chantèrent près du tombeau.

Soudain les mélodies cessèrent et les apôtres qui conduisirent saint Thomas près des restes de Notre-Dame ne trouvèrent plus que des linceuls parfumés de senteurs exquis, le corps s'en était allé là-haut.

Ce n'est qu'une tradition, me dira la critique ; oui,

(1) S
nous cr
Mém
sur cett
tielleme
ent été
Ce n'es
ruption

mais elle supporte l'analyse, et il est facile de le démontrer d'après la raison et d'après Bossuet, le fidèle interprète de la foi.

* * *

La corruption des cadavres est une punition infligée au corps humain, devenu depuis la chute de l'Eden une chair de péché *caro peccati* ; elle est aussi la solde du crime originel : *Stipendium peccati mors* (1).

Or la très Sainte Vierge Marie, dont la virginité fut toujours complètement pure, même dans sa conception immaculée ne devait ni ne pouvait se corrompre.

D'autre part, ne pouvant pas rester sur cette terre, il fallait nécessairement qu'elle aille dans les cieux.

“ Le corps sacré de Marie, dit Bossuet, le trône de la chasteté, le temple de la sagesse incarnée, l'organe du Saint-Esprit et le siège de la vertu du Très-Haut, n'a pas pu demeurer dans le tombeau et le triomphe de Marie serait imparfait s'il s'accomplissait sans cette sainte chair qui a été comme la source de sa gloire. ”

Cette montée céleste de la Mère de Dieu et de notre Mère est l'objet de la fête de l'Assomption.

L'Eglise n'a pas encore proclamé cette vérité comme un dogme, mais elle a institué ce jour de joie pour en célébrer la commémoration.

Disons donc avec elle : Réjouissons-nous tous dans le Seigneur en ce jour consacré à honorer la bienheureuse Vierge Marie de l'assomption de laquelle les anges se réjouissent et louent ensemble le Fils de Dieu.

(1) Saint Augustin explique lui aussi le mot *mors* par *corruption* et nous croyons cette interprétation la seule admissible.

Même si l'homme n'eut pas péché, il ne serait pas resté éternellement sur cette terre, vu que dans le concept du Créateur cette terre est essentiellement transitoire ; il aurait quitté ce séjour, mais ce départ d'ici-bas eut été un exode vers le ciel sans aucune analogie avec la mort actuelle. Ce n'est pas la mort en elle-même qui est la solde du péché mais la corruption hideuse qui y est adjoïnte.

Réjouissons-nous, la joie est fille du ciel. C'est la fête de la Reine toute aimable et toute puissamment suppliante, c'est la fête de la Sainte Marie, c'est la fête de la Reine d'espérance, c'est la fête de nos familles, car tous n'avons-nous pas quelque membre qui porte son doux nom, c'est la fête aussi de notre mère patrie, la France.

Réjouissons-nous et remercions Dieu de ce qu'il a accordé aujourd'hui à Marie le couronnement de la grâce, et le commencement de la gloire, prélude de notre propre bonheur éternel.

HENRY BAYARD.

10 août 1902.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, 28 juillet 1902.

MÈRE judicieuse autant que tendre, l'Eglise catholique n'a pas peur de la vérité. Seule religion possible sur cette terre, il est même remarquable qu'elle s'est toujours absolument séparée des sectes déracinées qui entretiennent de la défiance à l'égard de la lumière. Seule depuis dix-neuf siècles elle s'est manifestée toujours et sur toutes les plages du monde la permanente amoureusement alliée de la science. Et cela n'est pas pour nous étonner puisqu'elle est l'épouse de ce Dieu des sciences, « source de toute vérité, vérité subsistante et imparticipée, infinie et indéfectible » (1).

Mais elle est judicieuse autant que tendre, disais-je. Comme une femme qui écarte prudemment des yeux de son fils la lumière trop brûlante ou inopportunément ardente, l'Eglise pose non pas comme on l'a dit des limites aux investigations de ses membres, mais elle les avertit des dangers plausibles et des erreurs probables qui gisent le long du chemin des recherches vers le vrai. Parfois, sûre positivement de la perversité de certaines doctrines, témoin de l'immoralité

(1) Discours de M. le chanoine Archambeault, à la réouverture des cours de l'Université Laval, 1901.

de
dit
dev
mat
E
curi
auss
foi.
A
si da
souc
devr
Pa
au pe
et du
Ur
que
lectur
De
nous
pas à
naire,
ce qu
pour l
« A
monde
publiq
discut
pas cet
— J
grande
tique q

(1) L

de certaines œuvres soit philosophiques, soit littéraires, elle leur dit : « n'y touchez pas, je les condamne ». C'est son droit, c'est son devoir. Et la raison humaine corrobore et appuie ici cette sagesse maternelle de l'Eglise.

En présence de l'épidémie bibliomane qui, grâce à je ne sais quel curieux philanthrope, menace d'envahir les Etats-Unis, et paraît-il aussi le Canada, il est bon de rappeler ces données directives de la foi.

Au point de vue social comme au point de vue religieux rien n'est si dangereux qu'un mauvais livre et les pères et mères de famille soucieux même uniquement du bonheur temporel de leurs enfants devraient avoir toujours cette pensée ancrée dans leur esprit.

Parfois un seul livre pervers soit au point de vue du dogme, soit au point de vue de la morale peut être la cause d'un suicide d'âme et du meurtre d'une autre.

Un chef de la police de New York disait dernièrement à un prêtre que selon lui la plupart des crimes passionnels proviennent des lectures dont se sont rassasiés les auteurs de ces forfaits.

Depuis la chute de l'Eden il y a, n'est-il pas vrai, en chacun de nous un indicible penchant vers le mal, et pour ceux qui ne croient pas à la révélation, je dirais, d'après les lois de la psychologie ordinaire, il y a en nous un désir étrange d'imiter ce que nous voyons, ce que nous entendons, ce que nous lisons : de là le péril imminent pour les intelligences qui voient, qui entendent ou qui lisent le mal.

« A book is a world » (1) disait John Ruskin. Un livre est tout un monde. La question du choix des livres dans une bibliothèque publique est peut-être la plus délicate et la plus capitale qui se puisse discuter dans une assemblée de citoyens. Si quelqu'un ne comprenait pas cette importance, il serait bien à plaindre.

— Journal à idées très petites et très rares mais à images très grandes et très nombreuses, possédant à lui seul un cable transatlantique qui lui permet de donner toujours de très fraîches nouvelles,

(1) *Les pierres de Venise*, appendice III.

le *New York Herald* du 13 juillet donne un long récit très *authentique* évidemment de la vie de Diana Vaughan et de son culte luciférien. Comme dans la chanson, il paraît que *She was born in Kentucky*. Mieux vaut tard que jamais. Ce doit être la devise de cet organe. Dans quelques semaines il écrira qu'il s'est trompé, ce sera de la copie encore trouvée :

« Et voilà justement comme on écrit l'histoire ».

— La reine Liliukalani vient d'envoyer une splendide devanture d'autel au Père McGee, curé de l'église du Sacré-Cœur à Washington. Une autre reine, mais sans couronne, Mme Roosevelt a adressé aux Sœurs Dominicaines en résidence au séminaire de Troy, un coffret de bijoux en or, comme enjeu d'un *euchre party* joué au profit des orphelins élevés par ces religieuses. Donner c'est prier.

— D'après le *Times Union* d'Albany du 23 juillet, le nombre des franc-maçons dans l'Etat de New York est de 112,000. Le Rév. James Byron en est le grand chapelain et à ce titre il vient de prononcer un discours sonore où il dit que « la franc-maçonnerie c'est l'histoire de la marche en avant de l'humanité ». Et en lisant les paroles de ce chrétien protestant je me suis rappelé cette pensée de Sue : « protestantiser un pays est le plus sûr moyen de le déchristianiser » et cette autre d'un grand penseur : « la franc-maçonnerie est l'antithèse du christianisme et la synagogue de Satan ».

— Le Rév. M. Potter, évêque épiscopalien de New York et protecteur officiel de la susdite franc-maçonnerie va se marier prochainement à une dame millionnaire de la métropole. Un journal de sa congrégation se demande anxieusement comment le ministre va s'y prendre pour expliquer en chaire la parabole du Christ au sujet du riche, du chameau et du trou de l'aiguille.

— Respectueux de la justice en général et des conventions signées au traité de Paris en particulier, le Vatican n'a pas cru devoir optempérer aux demandes insolentes du gouvernement de Washington. C'est toujours la même intransigeance de la part de Rome,

diron
s'ape
ainsi
violen

—]
fameu
cathéd
bruit d

La 1
posée 1
Manus
presby
de l'égl
Rév. La
est l'aut
fesseur
collabor
Bâchma

« Nov
regardai
Oui, ma
rétrogra
du tout :

— Da
Court, M
reurs sur
apostat v
Dr Thor

La répons
que j'ai
Jésus que
Dieu sem
un bien
etiam pe

diront certains libéraux. Mais ceux dont la vue est moins courte s'apercevront que le Saint-Siège s'est grandi à nouveau en tenant ainsi parti pour le faible contre le fort, pour le droit contre la violence.

— Dans ma dernière correspondance, j'ai oublié de signaler la fameuse *Missa pro unitate* qui a été chantée le 6 de ce mois dans la cathédrale Saint-Patrice de Newark, N. J. Comme elle a fait du bruit dans Landerneau il convient d'y revenir.

La musique de cette messe à ceci de particulier qu'elle a été composée par trois catholiques et trois protestants, tous membres de la *Manuscript Society*. Le Rév. Herman Gruhnert, pasteur de l'église presbytérienne allemande, a écrit le *Gloria* ; le Rév. Kank Reazor, de l'église épiscopaliennne de Saint-Marc, a composé l'*Agnus Dei* ; le Rév. Lewis Cameron, de l'église méthodiste de la Sainte Communion, est l'auteur du *Sanctus*. Le reste de l'ouvrage est l'œuvre du professeur Hattersley, président de la Société, à part le *Kyrie* auquel a collaboré M. Dixon, et le *Veni Creator* qui est le travail d'Absalom Bächman.

« Nous voilà loin, a dit le New York Sun, des trente-neuf articles regardant la messe comme une transubstantiation blasphématoire ! » Oui, mais néanmoins, au risque de passer pour un ultramontain rétrograde, fervent ami de l'union de la chrétienté, je n'en ai pas du tout aimé ce mélange.

— Dans une revue soi-disant psychologique, intitulée *The Open Court*, M. McArthur avait crû bon d'éditer un article rempli d'erreurs sur « les Jésuites à la lueur des Rayons X. » Le pauvre misérable apostat vient de se voir réfuter d'une très victorieuse façon par le Dr Thornton Parker de Springfield, membre de l'église anglicane. La réponse de ce dernier est bien un des plus beaux panégyriques que j'ai jamais lus sur ces prêtres vaillants de la Compagnie de Jésus que Pie IX appelait l'avant-garde de l'Eglise. Ainsi parfois Dieu semble permettre un mal, se réservant toujours d'en faire surgir un bien plus grand *Omnia bonis concordant*, disait saint Paul, *etiam peccata* a ajouté saint Augustin.

HENRY BAYARD.

ON DEMANDE DES LIVRES

INCENDIE désastreux qui a ruiné le monastère des RR. PP. Trappistes, d'Oka, la semaine dernière, a aussi détruit de fond en comble la bibliothèque où s'alimentaient la piété et le savoir de ces bons religieux.

On le sait, ces hommes austères, voués à la pénitence, au jeûne, au silence perpétuel, n'ont pour toute distraction, après leurs exercices de piété et les rudes travaux des champs ou de l'atelier, que la lecture et la méditation des Livres Saints et des auteurs pieux et édifiants.

Aussi après la catastrophe du 23 courant, dès qu'ils purent de nouveau prendre en famille leur très frugal repas, le jeune frère, chargé pendant cette semaine terrible de faire la lecture au réfectoire, vint demander au frère Prieur un livre pour remplacer celui que l'incendie avait dévoré. — " Mon pauvre enfant, répondit le supérieur, que voulez-vous que je vous donne ? Vous savez bien que nous n'avons plus de livres. Cherchez par toute la maison, peut-être en aura-t-on sauvé quelques-uns. ".....

Dimanche, le spectacle était encore plus navrant.

Après une semaine si mouvementée, occupés jour et nuit à se faire un logis et à y mettre un peu d'ordre, on avait dû forcément négliger quelques exercices, entr'autres, la lecture pieuse. Cette omission forcée causait peut-être même des scrupules à quelques-uns, mais on comptait sur le dimanche pour réparer cela. Le dimanche on ne travaille pas et après les saints offices on médite et on lit. Hélas ! Plus de livres ! Et ce fut un assaut en règle que subit le Père bibliothécaire, lorsque, dans la journée, une personne charitable lui fit parvenir quelques ouvrages de piété. Silencieux et résignés, des groupes de frères attendaient à la porte du bibliothécaire, et il fallait voir

la
fig
qu
les
vre
leu
me
cha
Ton
les
tent
visi
Il
puis
méri
O
RR.
ou ei
tréal.
La

Ma
Sainte
nie de
Grand
memb
à la fi
nef.
Le se
Le se
curé de

la joie, quelquefois enfantine, qui se peignait sur la figure de certains bons vieux frères par exemple, lorsqu'on leur remettait un bouquin quelconque.

Dieu ne peut manquer de récompenser au centuple les personnes généreuses qui fourniront ainsi à ces pauvres religieux en détresse de quoi continuer à nourrir leur piété. Aussi faisons-nous un chaleureux appel aux messieurs du clergé, aux laïques et à toutes les âmes charitables qui pourraient disposer de quelques volumes. Tout sera reçu avec la plus grande reconnaissance par les bons Pères. Même les ouvrages profanes qu'il mettent toujours si courtoisement à la disposition de leurs visiteurs et de leurs hôtes.

Il n'est personne parmi les classes instruites qui ne puisse contribuer de quelques volumes à cette œuvre méritoire et opportune.

On pourrait faire parvenir les envois directement aux RR. PP. Trappistes, à la Trappe, ou à M. le curé d'Oka, ou encore les déposer au séminaire Notre-Dame, à Montréal.

La question du drapeau sera traitée dans la *Semaine religieuse*.

F.-A. B.

CEREMONIE RELIGIEUSE

Mardi, le 22 juillet, dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Anne, de Lachine, avait lieu une double cérémonie de profession religieuse, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal. Plusieurs membres du clergé, tant séculier que régulier, assistaient à la fête. Une foule émue et recueillie remplissait la nef.

Le sermon fut donné par le R. P. J. Fouillet, S. J.

Le saint sacrifice fut offert par M. l'abbé J.-L. Gaudet, curé de Saint-Constant.

Professes vocales perpétuelles : Les sœurs Marie-Marguerite-de-Savoie, M.-Aloyse-du-Crucifix, M.-Philomène-de-Jésus, M.-Pierre-de-la-Croix, M.-Jeanne-Françoise, M.-Damien, M.-Thérèse-du-Carmel, M.-Fabiana, M.-Eustelle-du-Saint-Sacrement, M.-Ange-du-Sacré-Cœur, M.-Ladilas, M.-Constance, M.-Aurélie-de-Jésus, M.-des-Archan-ges, Marie-Bernard-de-la-Croix, M.-Adélarde-de-la-Croix.

Professe coadjutrice perpétuelle : Sœur Marie-Josaphat.

Professes vocales temporaires : Les sœurs Henriette Picard, dite Sœur Saint-Louis-Joseph ; Marie Gaudit, dite Sœur M.-Séraphine-du-Sacré-Cœur ; Anna Legault, dite Sœur M.-de-la-Nativité ; Maria Deschambault, dite Sœur M.-du-Rosaire ; Sara Gaudet, dite Sœur M.-Narcisse ; Anne-Marie Roy, dite Sœur Anne-Marie ; Azilda Charbonneau, dite Sœur M.-Victorin ; Evelina Perreault, dite Sœur M.-Ubalde ; Rose-de-Lima Parent, dite Sœur M.-Céline ; Emma Roy, dite Sœur M.-Pierre-Chrysologue ; Juanita Primeau, dite Sœur M.-Marguerite-de-l'Eucharistie ; Cécile Huot, dite Sœur M.-Thérèse-d'Avila ; Joséphine Deland, dite Sœur M.-Claire-du-Saint-Sacrement ; Marie-Louise Trudeau, dite Sœur M.-Lucie-Anne ; Annonciade Farly, dite Sœur M.-Sylvina ; Ida Villeneuve, dite Sœur M.-Agnès-d'Avila ; Elisabeth Latour, dite Sœur M.-Emmeline ; Maggie Smith, dite Sœur Lidwine ; Carmélite Barbeau, dite Sœur M.-Willibrod ; Alice Valois, dite Sœur M.-Philomène-du-Sacré-Cœur ; Maximilienne Lazare, dite Sœur Marie-Zépher ; Bernadette Lajeunesse, dite Sœur M.-Auguste.

Professes coadjutrices temporaires : Les sœurs Marie-Louise Lévasseur, dite Sœur M.-Xavérine ; Rosalie Vail-lancourt, dite Sœur M.-Thaïs ; Alphonsine Mainville, dite Sœur M.-Emilianna ; Marie-Anne Beauchamp, dite Sœur M.-Oliva.